



Syndicat National FORCE OUVRIERE

Des Finances Publiques

SECTION HAUTE-GARONNE

Déclaration liminaire au CTL du 28 Mai 2013

Monsieur le Président,

Vous avez inscrit à l'ordre du jour le compte rendu évaluation/notation 2012. Nous tenons à vous rappeler que Force Ouvrière avait déjà émis de fortes réserves en 2008 dans les deux ex-directions sur la mise en place de ce système. Force Ouvrière revendiquait un système de notation basé uniquement sur la valeur professionnelle de l'agent (maintien de la note chiffrée) afin que chacun puisse se situer à l'intérieur de son grade et de son échelon.

Désormais, le décret de 2010 a instauré l'entretien professionnel et supprimé le dispositif de notation. L'attribution des réductions ou majorations d'ancienneté ainsi que les valorisations et pénalisations ne s'effectue que dans le cadre des quotas alloués sans plus aucune référence. L'évaluateur ne peut qu'appliquer l'instruction tout en "harmonisant" les pratiques des 2 ex-directions. Certains agents sont donc moins performants au travers de leur profil croix qui décline et devient ainsi comparable à celui de l'ensemble des personnels. Encore du gagnant-gagnant !!

De plus, la rigueur budgétaire a entraîné des suppressions d'emplois massives depuis plusieurs années qui ont annulé toute marge de manœuvre dans l'organisation du travail. Assigner des objectifs et évaluer les agents sur ceux-ci tient donc de l'arbitraire...

Toujours dans le cadre de la politique d'austérité menée par le gouvernement, vous demandez, monsieur le Président, toujours plus aux agents de votre département. Si ceux-ci n'avaient pas compris qu'il leur fallait réaliser des économies, vous leur imposez maintenant un "projet immobilier" visant à terme à mettre fin à des locations onéreuses. Pour cela, il faut optimiser les mètres carrés sur les sites dont l'Etat est propriétaire comme la place Occitane, la rue des Lois ou encore les Carmes et Ranguel. Encore une fois, la DRFIP 31 se doit d'être exemplaire pour réduire la facture... Pourtant, cette vision purement comptable va s'effectuer au détriment des conditions de travail des agents. En effet, même si

vos services promettent des réinstallations idylliques, celles-ci se brisent chaque fois sur les réalités budgétaires. Au delà des préoccupations affichées par la Direction sur leurs conditions de travail, les personnels sont en attente de réalisations concrètes au moins au niveau de ce qu'ils avaient déjà. Les personnels du département attendent que vous leur mainteniez, à défaut d'améliorer, leur cadre de travail que ce soit en termes de superficie, matériel, rangement et archivage,... Bien sûr, tout cela dans des conditions de sécurité normales.

Et là, nous ne pouvons que faire une parenthèse sur le bâtiment de la place Occitane (ancienne Trésorerie Générale). Les agents travaillant dans cet immeuble ont "subi" d'importants travaux de rénovation depuis quelques années :

- rénovation des 4^{ème} et 5^{ème} étages : 2006-2007,
- rénovation du hall : 2008-2009,
- désamiantage "total" du bâtiment et rénovation des réseaux secondaires : 2011-2013.

Tous ces travaux ont été effectués sur "site occupé" et que dire des nuisances supportées par les personnels et des nombreux déménagements induits...

Le dernier chantier, dans sa partie désamiantage, qui se devait d'être un modèle au niveau national, nous avait amené à formuler un certain nombre de réserves notamment sur les zones non traitées : RDC Nord, appartement du gardien concierge, ascenseur "courrier", dessous des cloisons, colonnes d'évacuation...

Suite à notre insistance en la matière, vous nous aviez indiqué avoir demandé des crédits supplémentaires mais sans grand espoir de les obtenir. Aujourd'hui vous intégrez dans les locaux le CSP et le SFACT et vous envisagez d'installer la Recette des Finances municipale. Pas moins de 76 personnes !! Et tout ce jeu de chaises musicales dans des zones dont nous n'avons pas l'assurance qu'elles ont été désamiantées ou avec des réinstallations qui impliquent des destructions de cloisons.

C'est pourquoi nous vous réclamons le Document Technique Amiante (DTA) établi après la fin des travaux. Malheureusement, vous nous avez indiqué que le document ne sera pas disponible avant plusieurs semaines !!

Monsieur le Président, nous vous demandons de surseoir à toutes formes d'interventions sur le site en l'absence de ce document et de son examen devant le CHS-CT (comme cela s'est produit vendredi dernier sans aucune signalétique ni protection).

De plus, l'arrivée de près de 80 personnes va entraîner un besoin supplémentaire en termes de matériels (photocopieur...) et d'un renforcement de l'équipe des

services communs. Nous vous demandons donc de prévoir au plus vite ces moyens humains et matériels.

Une renégociation des heures de nettoyage, déjà insuffisantes, sera à prévoir sur tous les sites dont l'effectif augmente.

Tout cela nous amène, une nouvelle fois, à évoquer l'accès de l'immeuble aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons voir se réaliser la construction d'une rampe d'accès qui permettrait l'évacuation des agents et des usagers concernés en cas de danger...obligation légale et incontournable à partir de 2015. L'intégration de la RFM dans les locaux de la place Occitane doit reposer en CTL la question des horaires et de l'organisation de la caisse et de l'accueil.

Vous exigez des personnel, monsieur le Président, qu'ils soient à jour de leurs obligations déclaratives et de paiements. Ceux qui manqueraient à ces obligations feront l'objet d'une procédure disciplinaire.

A leur tour, les agents vous demandent de pouvoir travailler dans des conditions d'installation correcte sinon optimale et de sécurité pour assurer des missions prioritaires pour un ministère qui ne l'est pas.

